



# VILLE DE MORNE A L'EAU

## DOSSIER DE PRESSE

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de MORNE- A- L'EAU, la Caisse d'Allocations Familiales de la Guadeloupe et l'Association « Les Bras Ouverts » présentent:

**LE JEUDI 07 FEVRIER 2019 A 09 HEURES A LA SALLE DES  
DELIBERATIONS -MAIRIE DE MORNE A L'EAU**

**LE PROGRAMME ANNUEL D' ACTIONS DE SOUTIEN A LA  
PARENTALITE 2019**



### Contacts Presse:

**Madame Marie-Chantale SAINT-SAUVEUR**

**Conseillère Départementale, Conseillère Municipale et Vice Présidente du CCAS de MORNE-A-L'EAU**

**Téléphone : 0690.54.71.44 / Courriel : [msaintsauveur30@gmail.com](mailto:msaintsauveur30@gmail.com)**

**Madame Ginette ITHALIQUE-ZENON**

**Association « Les Bras Ouverts » Téléphone : 0690 65.93.12 Courriel : [lbo97111@gmail.com](mailto:lbo97111@gmail.com)**

# Être parents...

## PREAMBULE

L'Analyse des Besoins sociaux de la Ville en 2015 et la réalisation de l'Agenda 21 ont mis en évidence l'isolement des familles et la nécessité de consolider l'offre en matière d'accompagnement à la parentalité pour faire des parents les acteurs centraux de l'Education et pour soutenir les familles en difficulté (familles monoparentales notamment)

Aussi dans le cadre du projet de mutualisation des actions de soutien à la parentalité à Morne à l'Eau, le Centre Communal d'Action Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales ainsi que l'association « Les Bras Ouverts » œuvrant sur le territoire ont mis ensemble leurs compétences professionnelles, et leur savoir-faire pour donner toute sa mesure aux actions d'accompagnement social menés en direction des familles.

L'espace dédié à l'enfant et à la famille de l'association LES BRAS OUVERTS était tout trouvé pour accueillir ces différentes actions.

Ces trois porteurs du projet œuvrant dans l'accompagnement des familles en difficulté ont toute compétence pour mettre en place et donner de la dynamique à une telle démarche.

## Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif ayant une personnalité juridique distincte de la commune.

Il est chargé de mettre en œuvre la **politique d'action sociale** de la Ville. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques (exemples : État, Département, Caisse d'Allocations Familiales...) et privées (associations et organismes divers). Il a un rôle majeur d'information et s'adresse à l'ensemble de la population. Il se caractérise par la rapidité d'intervention pour faciliter l'accès aux droits (...), réagir à une situation imprévue et adapter ses réponses aux besoins de la population.

Le C.C.A.S. constitue le premier interlocuteur, le premier **guichet social** de proximité, notamment pour les publics les plus démunis et fragiles : cette fonction illustre la mission générale que lui confère la loi, à savoir, une vocation généraliste, une mission de prévention et une **action sociale globale**.

## La CAF

La Caisse d'Allocation Familiale est un organisme privé assurant une mission de service public. » La mission de la Caf est d'aider les familles par le versement de prestations familiales et par une politique d'action sociale donnant lieu à des aides extra légales aux allocataires et aux partenaires.

Tout en développant une action sociale familiale. Ses priorités sont l'accompagnement des familles dans leur vie quotidienne, l'accueil du jeune enfant, l'accès au logement et la lutte contre la précarité.

Les interventions du **service social de la CAF** consistent à proposer aux familles une offre de service adaptée à leur situation. **Il s'agit d'une offre de service systématique qui permet d'aller au-devant des familles les plus vulnérables (nouvelle naissance, séparation, deuil, impayés de loyer, accompagnement social dans le cadre du RSA).**

**Ses missions sont :**

- Soutien et accompagnement des familles fragilisées par un évènement de la vie,
- Accès aux droits : information, conseils et orientation.
- Accompagnement à la gestion budgétaire,
- Accompagnement social lié au logement,
- Mise en œuvre du Règlement Intérieur de notre Action Sociale,
- Mise en œuvre d'actions collectives,

### **L'Association « Les Bras Ouverts »**

Nous vivons dans un monde en mutation qui favorise les ruptures :

Séparation entre les générations, défaulage du lien Parents enfants, accroissement du nombre de jeunes-parents, isolement des Personnes âgées, difficulté d'intégration des personnes en situation D'handicap....

Ces dérives et ces dysfonctionnements engendrent et renforcent L'incohésion sociale.

C'est de ce constat en 2001 qu'est née à Morne-à-l'Eau à l'initiative de Ginette ITALIQUE-ZENON, L'Association « LES BRAS OUVERTS » ;

Son objectif est de favoriser la notion de lien, d'une part au sein de la famille par la création d'un lieu d'Accueil Enfant –Parent- LAEP, et d'autre part entre les professionnels de la petite enfance, par la création d'un Relais Assistante Maternelle(RAM) ; ainsi que par des actions REAAP (Réseau d'Ecoute d'Aide et d'Accompagnement à la Parentalité).

### **LE CONTEXTE :**

Depuis quelques années nous faisons face à une **difficulté à mobiliser** les administrés sur les projets d'accompagnement. Nous constatons un **essoufflement** des familles mais aussi des professionnels. Par ailleurs, la raréfaction des ressources financières nous impose de penser les projets différemment. C'est pourquoi nous avons décidé d'unir nos forces pour proposer ensemble, un projet d'action social commun. Cette démarche de mutualisation à plusieurs avantages, il témoigne d'une entente entre des professionnels agissant auprès d'un même public mais aussi de la volonté de **cohérence** devenue indispensable si nous souhaitons résolument gagner du temps et cesser de disperser nos énergies. Cette démarche a l'avantage de positionner la population comme **partenaires** d'égal à égal avec les professionnels.

**Pour nous accompagner dans ce projet nous avons fait appel aux financeurs suivants :**

- La ville de Morne à l'Eau
- Conseil Départemental
- La Caisse d'Allocations Familiales
- L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)
- L'ARS (Agence Régionale de Santé)

Ainsi qu'à d'autres partenaires techniques :

- L'entreprise COUCHES'ECO
- La CLCV
- Le CODEPGV
- L'UDAF
- IREPS
- REAAP

## **DESCRIPTIF SOMMAIRE DES ACTIONS**

### **ACTIONS : ACCES AUX DROITS (Maîtrise des services en ligne)**

Il a pour visé de rendre autonome les familles dans l'accès au service public en ligne :

- CAF,
- Service de l'Etat-Civil
- Pole- Emploi,
- Caisse Générale de Sécurité Sociale
- ...

### **Le BIK A PAWOL :**

C'est un temps d'échanges entre professionnels et parents qui a l'ambition de :

- Réduire les risques de conduites addictives chez les jeunes par le développement d'actions en soutien à la parentalité.
- Disposer d'outils visant à faciliter le dialogue parents-enfants sur les questions d'addictions.
- Rompre l'isolement des familles face aux problématiques des conduites addictives chez leurs enfants.

### **JE FAIS DES ÉCONOMIES...JE PROTÈGE MA PLANÈTE : J'OPTE POUR LES COUCHES LAVABLES :**

Il a pour objectif général de créer des conditions qui permettent aux familles de s'initier et de pérenniser de nouvelles habitudes en matière de consommation et de protection de l'environnement.

Il permettra :

- D'identifier et d'agir sur les freins qui empêchent les familles de revenir à des pratiques anciennes ayant un impact environnemental beaucoup moins important.
- Accompagner financièrement l'accès aux couches lavables.
- Sensibiliser les professionnels médico-sociaux au développement durable afin qu'ils l'inscrivent dans leur pratique.

### **FANMI'ART :**

Combiner art et développement personnel pour :

- Contribuer à l'épanouissement, la confiance en soi, l'estime de soi, l'autonomie...
- Agir sur les inégalités face à la culture en développant des activités artistiques, créatives et culturelles avec les familles et faciliter leurs accès à la culture d'une manière générale.

### **DES ATELIERS JEUX :**

A travers la réalisation de peinture, d'activité « bébé lecteur », de jeux, de construction de jouets, ces ateliers ont pour but de :

- Créer ou de recréer un lien familial très fort entre la mère et son enfant.
- Instaurer un climat agréable, de partage, et d'échanges.
- Inciter les familles à consacrer des moments de « créativité » et de loisirs avec leurs enfants.

### **DES ATELIERS ALIMENTATION/HYGIENE :**

Ces ateliers consistent à :

- Sensibiliser sur les maladies telles que le diabète, l'hyper tension artérielle, le surpoids.
- Modifier les habitudes alimentaires des familles et les inciter à préparer des repas équilibrés.
- Sensibiliser les parents au bon développement (physique, cognitif, affectif) de leurs enfants en proposant des activités de bien être.

### **PASSERELLE : PREPARER LA SEPARATION LORS DE LA PREMIERE RENTREE SCOLAIRE**

Accompagner la séparation pour prévenir les dysfonctionnements en aidant les parents à :

- Se rassurer.
- Se (re)familiariser avec l'institution scolaire.
- Trouver les bons mots pour parler de l'Ecole et de la séparation.
- Imaginer, trouver des astuces (visite, rituel, objet-lien, jeux...).
- Appréhender la réorganisation des habitudes au domicile.

### **EVASION BLEUE EN FAMILLE :**

Cette action est consacrée au :

- Premier départ en vacances de familles sur le site de Pierres et Vacances.
- Séjours de familles au Centre d'Hébergement de la ville du Moule.

Il s'agit de :

- Renforcer les liens familiaux et les liens sociaux.
- Susciter chez les familles l'envie de partir en vacances.
- Promouvoir les activités ludiques et sportives.
- Favoriser l'épanouissement des parents et des enfants.

### **LES JEUDIS DE JUILLET :**

Les familles qui ne pourront pas bénéficier des séjours pourront profiter de sorties en famille. Ces moments d'excursion et d'évasion seront un espace de pratique d'activité de loisirs en famille et d'accompagnement éducatifs pour les professionnels.

Familles et professionnels décideront ensemble des sites de visite.

### **SPORT GYM :**

Cette action va démontrer que l'activité sportive est :

- Un moyen de prévention.
- Un instrument de lutte contre la sédentarité.
- Un facteur de réduction des coûts sociaux en matière de santé.
- Un outil de socialisation et d'intégration.

### **SPORT GYM POUSSETTE :**

Cette activité sportive est destinée aux mamans qui viennent d'accoucher. Elle permettra de :

- Profiter du lien mère et enfant.
- Perdre du poids après la grossesse.
- Echanger des conseils concernant les nourrissons.

### **NWEL AN FANMI :**

C'est un espace convivial qui clôture l'ensemble du programme.

## **DÉNOUEMENT**

Ce programme d'accompagnement social a l'ambition de s'inscrire dans un parcours dans lequel nous souhaitons que les familles s'inscrivent et s'impliquent de manière assidue et ce, tout au long de l'année. Il a la volonté de repositionner les habitants au cœur de leur développement et les soutenir dans leur périlleuse mission d'éducation traversé aujourd'hui par toutes sortes de maux.

Cette démarche préfigure une première étape dans leur parcours d'insertion sociale car elle participe de la socialisation et initie de manière innovante à des pratiques d'éducation positive.

L'évaluation de cette expérience de mutualisation devra nous renseigner sur la possible pérennité de la démarche.

*Janvier 2019*

## *Programme de présentation des actions de soutien à la parentalité 2019*

**JEUDI 07 FEVRIER 2019**

**09H00 : ACCUEIL**

**Animateur et modérateur : M. Rudy MOZAR.**

**09H30 : ALLOCUTION/ MOT DE BIENVENUE**

**M. Philipson FRANCFORT –Maire, Président du CCAS.**

**Mme Mathilde SINESIUS –Directrice de l'Action Sociale- CAF.**

**Mme Ginette ITHALIQUE-ZENON –Directrice de l'association « Les Bras Ouverts ».**

**09h45 : INTRODUCTION : Echange avec les familles**

**M. Rudy MOZAR – Adjoint de Direction ETL**

**10H00 : PRESENTATION DES ACTIONS ET DES INTERVENANTS**

**Mme Agnès VOUSEMER -C.E.S.F -CAF.**

**10H45 : ECHANGE AVEC LES FAMILLES**

**M. Rudy MOZAR.**

**11h00 : SYNTHESE**

**Mme Claire CECILIA CHOVINO -Responsable du CCAS.**

**11H15 : MOT DE CLOTURE**

**Mme SAINT-SAUVEUR- Vice Présidente du CCAS.**

**11h25 : INVITATION A LA COLLATION**

**12h00 : CLOTURE DE LA MANIFESTATION**